



# Le technologue agroalimentaire

Bulletin d'information de



ASSOCIATION  
DES TECHNOLOGUES  
EN AGROALIMENTAIRE INC.

## A lire dans ce numéro :

1. Gaspillage professionnel : les technologues, les agronomes et la loi!
2. La rivalité interordre déplorée par la commission (CAAAQ)
3. Écho du Déjeuner-causerie 2008
4. Mérite Technologique agroalimentaire 2008
5. **Invitation à une rencontre de concertation pour la défense de votre profession**

**Votre association vous invite à remettre ou faire suivre ce bulletin à tous vos collègues et ami(e)s technologues**

## 1. Gaspillage professionnel :

### LES TECHNOLOGUES, LES AGRONOMES ET LA LOI

*Patrick Sullivan, T.P.*

En février 2007, le jugement Vanasse a donné raison sur le fond à l'Ordre des Agronomes du Québec (OAQ) dans une poursuite pour avoir posé illégalement des actes agronomiques contre 3 technologues de la coopérative agricole Profit d'Or. Du même souffle il les acquittait sur un point technique à savoir qu'ils se croyaient surveillés. Les faits reprochés étaient des recommandations de fertilisation de routine.

J'ai compris soudain que j'avais travaillé, comme les accusés, dans l'illégalité pendant mes 25 années de service-conseil auprès des producteurs maraîchers de Saint-Hyacinthe!!!

J'ai travaillé pendant toute ma carrière dans l'harmonie avec des agronomes et d'autres professionnels sans être surveillé ou policé. J'ai beaucoup appris de mes collègues et plus tard, j'ai participé à la formation de bon nombre d'entre eux. Aujourd'hui, à la lecture de la politique de surveillance que l'OAQ a publié en 2004, il m'apparaît certain que je n'aurais jamais apporté ma contribution à l'agriculture du

Québec dans un tel contexte de surveillance rapprochée. Comme tout le monde, j'ai besoin et surtout le droit d'être reconnu pour mon travail. Quand on est conseiller agricole, c'est dans la reconnaissance de son travail par ses clients et par ses pairs qu'on puise son énergie et qu'on entretient sa passion. Difficile de se sentir reconnu quand on est légalement *quelqu'un qui doit être étroitement surveillé*.

## **DES CONSEILLERS PROCHES DU PRODUCTEUR**

Au cours des années 90, le Conseil québécois de l'horticulture a organisé un colloque sur les services-conseils avec comme point de départ une enquête auprès des producteurs. Le premier désir que les producteurs ont manifesté, c'est la présence de leur conseiller sur le terrain, à leur côté.

C'est justement là, sur le terrain, qu'on retrouve la grande majorité des technologues. Ils sont reconnus pour être proches du producteur. Ils ont été formés pour appliquer des techniques agricoles et le font avec enthousiasme. Quand je demande à mes étudiants comment ils voient leur futur travail, ils me répondent invariablement qu'ils veulent être sur le terrain. La formation technique attire les individus qui apprennent de préférence par la pratique. Cette manière d'apprendre n'est ni inférieure, ni supérieure à l'approche théorique, c'est une des voies incontournables qui mènent à la connaissance.

Malheureusement, notre système professionnel en agriculture entretient encore un discours élitiste. Quand un diplômé quitte l'école avec un DEC, le système n'accorde aucune valeur professionnelle à l'expertise et aux connaissances qu'il acquiert par la suite, sauf si elles proviennent d'une formation universitaire. Il ne peut espérer d'aucune manière une modification de son statut professionnel. Depuis le jugement Vanasse, même le technologue professionnel et déjà reconnu comme expert se voit condamné à une incapacité légale de travailler de façon autonome et responsable. C'est totalement inadmissible !

On entend régulièrement des politiciens déplorer le manque d'intérêt des jeunes pour la formation technique. Que fait-on au niveau de la reconnaissance pour y remédier ?

## **LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES**

Les employeurs et les clients des trois technologues déclarés coupables, avaient jugé qu'ils étaient assez compétents pour faire leur travail sans présenter de risque tant pour leur entreprise que pour le public.

Les producteurs et les chefs d'entreprise ne sont pas des imbéciles! Si les technologues qui ont conseillé les producteurs depuis 40 ans avaient été une menace, ils auraient vite été écartés. Pourquoi deviendraient-ils une menace maintenant ?

Avec son jugement, le juge Vanasse nous dit que depuis 40 ans, la loi n'a pas été appliquée de façon rigoureuse. Ce faisant, il nous force à comprendre qu'elle n'est pas nécessaire dans sa forme actuelle et qu'il est temps de la modifier. Les producteurs et les entreprises veulent des conseillers qui les conseillent, pas des conseillers qui se surveillent entre eux. Ils doivent le dire haut et fort.

## **UN SYSTÈME PROFESSIONNEL ADAPTÉ**

Le débat juridique est terminé, le politique doit s'en mêler. Il est temps que l'on réexamine le partage des privilèges accordés aux professionnels en agriculture pour tenir compte des réalités du marché de l'emploi. À l'époque où l'OAQ a reçu ses privilèges, la formation DEC n'existait pas et rien n'a été prévu pour faire une place juridique aux technologues. Nous vivons à l'heure actuelle, une pénurie de main-d'œuvre et de compétences et il est important de se doter d'un système de reconnaissance des compétences assez souple pour englober toutes les personnes qui font l'effort de se former et de se perfectionner. Les technologues ne veulent pas remplacer les agronomes ; ils veulent simplement partager un certain nombre d'actes avec eux dans les limites de leur compétence.

La survie de notre agriculture n'a que faire de la compétitivité de nos entreprises entre elles, ni de la suprématie d'un groupe de professionnels sur un autre. Nous en sommes au point où toutes les ressources de notre collectivité agricole doivent être mises en oeuvre car les puissances agricoles émergentes du monde entier s'approprient à nous balayer du revers de la main. Lorsque nous disposons d'un conseiller compétent, nous devons exploiter son potentiel

au maximum sans nous encombrer de considérations autres que sa compétence. Nous ne devons décourager aucun des trop rares gens talentueux qui désirent faire carrière en agriculture au Québec. Des discussions sérieuses doivent débiter au plus tôt et impliquer l'ensemble du secteur agricole.

## LA RECONNAISSANCE LÉGALE NE VIENDRA PAS TOUTE SEULE

Il est grand temps que chacun d'entre nous pose des gestes pour défendre sa profession et notre avenir. La solution est politique. Il y a eu des développements intéressants dans ce dossier et vous devez en être informé. **Voir à la fin au point 5 : vous êtes invités à une réunion d'information et de concertation pour décider en groupe des actions à poser.** Si vous vous reconnaissez dans les idées et les affirmations contenues dans cet article, vous viendrez le dire et vous vous joindrez à ceux qui veulent que les choses changent au Québec.

### **Note :**

***Pour plus d'information, consultez l'article complet dans la revue Le Producteur +, édition de février 2008.***

### **IMPORTANT :**

**Nous vous invitons à partager ce bulletin avec vos collègues et à envoyer votre adresse courriel à l'ATA pour manifester votre soutien, pour commenter cet article et pour compléter nos listes d'envois afin de vous fournir de l'information:**

Association des Technologues en  
Agroalimentaire inc.  
Madame France Bonin  
Télécopieur : 450 797-1057  
Courriel : [france.bonin@cgocable.ca](mailto:france.bonin@cgocable.ca)



\*Politique générale concernant la surveillance des actes agronomiques, octobre 2004, p. 24

**De dta à T.P. : il faut rétablir le contact**  
***T.P. = gage de compétence et de qualité!***

***Le souhait des Technologues: trouver un terrain d'entente pour que chacune des parties y retrouve son bien.***

## PROFESSIONNEL À PART ENTIÈRE

Le nom qui désigne les diplômés en agroalimentaire de niveau DEC a changé au fil des ans, de technicien à technologiste, puis à technologue. Le terme technologue a été choisi pour s'harmoniser avec le reste du Canada. Le terme technologue professionnel (T.P.) désigne ceux qui ont choisi d'adhérer à un ordre professionnel (Ordre des technologues professionnels du Québec) et qui s'engagent à tenir leurs dossiers selon les normes établies qui assurent à leurs clients et au public en général, la possibilité d'exercer des recours en cas de faute. La possibilité de recours est assurée par l'obligation de détenir une assurance professionnelle.

## LE PRIX DE LA SURVEILLANCE

Il en coûtera combien pour surveiller les technologues ? Si on parle de 1 000 technologues (il y en a davantage) dont la surveillance nécessitera 4 jours par mois\* par technologue, cette activité monopolisera le travail à temps plein de 200 agronomes. Ceux-ci devront être des professionnels seniors sinon, la notion de surveillance ne rimerait à rien. Comme ils auront une responsabilité supplémentaire, ils mériteront un salaire supérieur. La surveillance des 1 000 technologues coûtera entre 15 et 20 millions \$ par année, sans rien ajouter à la productivité de notre agriculture au Québec.

Au contraire, non seulement elle monopolisera le temps du surveillant mais aussi celui du surveillé qui n'est pas sur le terrain pendant qu'il soumet ses rapports!!!

## 2. La rivalité interordre déplorée par la commission (CAAAQ)

Comme vous le savez déjà, des représentants de l'OTPQ ont participé aux audiences de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) à l'automne dernier. La Commission avait, entre autres, pour mandat de faire un état de la situation des enjeux et défis de l'industrie et c'est pourquoi l'Ordre y a présenté son mémoire intitulé *Faire partie de la solution - Rôle du technologue professionnel en agroalimentaire*.

Lors de ces audiences, l'Ordre a fait part aux commissaires du différend qui l'oppose à l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) en ce qui a trait à sa Politique générale de surveillance des actes agronomiques, laquelle nuit considérablement à la productivité de toute l'industrie. La Commission a d'ailleurs déploré la situation dans son rapport.

L'Ordre des Technologues Professionnel souhaite mettre un terme à ce différend et affirme que l'avenir de l'agroalimentaire passe par le respect des compétences de tous les intervenants du milieu, dont celles acquises par les technologues professionnels, compte tenu de la rareté

actuelle et de la pénurie appréhendée de main-d'œuvre professionnelle et qualifiée

Nous applaudissons le constat de la Commission qu'il faille apaiser les tensions entre agronomes et technologues professionnels car cette rivalité est déplorable.

L'OTPQ souhaite que cette fois-ci, l'Ordre des agronomes du Québec s'assiera avec l'OTPQ pour régler définitivement le problème soulevé par les commissaires.

Devant l'ampleur des défis identifiés, il s'avère plus que jamais essentiel de mettre à profit l'expertise et la compétence des technologues professionnels. L'agriculture québécoise a intérêt à ce que les professionnels du domaine travaillent en complémentarité, tel que nous y convie la Commission.

**Note:** vous pouvez télécharger le rapport final de la CAAAQ ainsi que ses annexes à l'adresse suivante :

<http://www.caaaq.gouv.qc.ca/documentation/rapportfinal.fr.html>.

Pour assurer une meilleure communication entre les Technologues,  
**nous vous invitons à nous fournir  
vos articles, informations et actualités**  
concernant les réalisations des Technologues en agroalimentaire.

Envoyer le tout à l'adresse du secrétariat de l'Association : [france.bonin@cgocable.ca](mailto:france.bonin@cgocable.ca)

### 3. Écho du déjeuner-causerie 2008

Dans le cadre du Salon de l'Agriculture, le déjeuner-causerie annuel de l'ATA s'est tenu le 16 janvier dernier à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

Monsieur **Éric Morissette**, Directeur de l'environnement au développement durable, **La Coop fédérée** était notre conférencier invité

Le titre de sa causerie était « **L'efficacité énergétique: pourquoi pas en agriculture?** » et a suscité beaucoup d'intérêt auprès des nombreux participants attentionnés venus prendre connaissance de son message et en discuter.

L'amélioration des pratiques permet de contribuer à la protection de l'environnement et d'améliorer la qualité de l'air, de l'eau et du sol.

L'efficacité énergétique = changement des habitudes de consommation. Il faut investir sur des équipements écoénergétiques. Il nous faut débiter avec des gestes simples soit par la vérification et le nettoyage des ventilateurs aux bâtiments = équipements plus écoefficaces. Il existe des nouveaux murs thermiques noirs...

Il ne faut pas oublier que **l'énergie est le moteur du monde**

Il peut être très intéressant de prendre connaissance des programmes des produits efficaces d'Hydro Québec (voir sur Internet).

**«L'efficacité énergétique a donc sa grande place en agriculture!»**

*L'objectif recherché de cet évènement annuel de l'ATA, est de regrouper les partenaires de l'industrie bio alimentaire, et ainsi favoriser la mise à jour des connaissances tout en permettant des rencontres intéressantes à tous.*

*Un autre évènement annuel encore très bien réussi en 2008 grâce à la précieuse participation des technologues, des étudiants, des gens de l'industrie agroalimentaire ainsi qu'à notre précieux comité organisateur.*



Monsieur Éric Morissette

*Remerciement très sincères aux membres bénévoles du comité organisateur.  
Merci pour votre implication et votre disponibilité*

*Patrick Sullivan, T.P.  
Pierre Perreault, T.P.  
Gilles Cardinal, T.P.  
François Brouillard, T.P.  
John P. Gilbert, BA  
et France Bonin  
secrétaire ATA.*

**Remerciements sincères  
à nos commanditaires et importants partenaires  
pour la réussite de cette activité professionnelle et bénéfice.**

#### *Commanditaires du déjeuner-causerie 2008*

- |                                   |  |  |
|-----------------------------------|--|--|
| ▪ <i>Agrocentre Fertibec inc.</i> | ▪ <i>La Coop Excel</i>                 | ▪ <i>Saputo</i>                          |
| ▪ <i>Agrocentre St-Pie</i>        | ▪ <i>La Financière agricole</i>        | ▪ <i>Sylvestre, Leblond, Châteauneuf</i> |
| ▪ <i>Écolab</i>                   | ▪ <i>Meunerie Ducharme</i>             | ▪ <i>Avoine</i>                          |
| ▪ <i>La Coop Saint-Damase</i>     | ▪ <i>RBC - Banque Royale du Canada</i> | ▪ <i>Synagri</i>                         |
|                                   |  | ▪ <i>Syngenta</i>                        |

## 4. Mérite Technologique Agroalimentaire 2008

Nous avons le plaisir de vous présenter le récipiendaire 2008 soit **Monsieur Jean-Guy Tessier, Technologue.**

Gradué en 1966 de l'ITA de La Pocatière, notre récipiendaire est toujours en poste et entame sa 42<sup>ième</sup> année au service des producteurs maraîchers de la région de Trois-Rivières.

C'est un esprit humble, appliqué et persévérant qui incarne bien « le conseiller de terrain » axé sur la technique de production. Il est reconnu pour son esprit méthodique et le professionnalisme de son travail.

Les premiers mots que ses collègues de travail utilisent pour le décrire : « *c'est un conseiller proche des producteurs* ». Le type de conseiller que tous les producteurs veulent avoir.

Il appartient aux premières cohortes de technologues à sortir des ITA, à ce moment des technologistes ce qui ne l'a pas empêché de maintenir ses connaissances et outils de travail à jour comme le montre sa plus récente réalisation distribuée par le CRAAQ depuis 2006; le logiciel CALENDRIER DE PRODUCTION DU MAÏS SUCRÉ. Un logiciel destiné à transformer en technique, l'art de faire un calendrier de semis de maïs sucré.

Il est aussi reconnu depuis les années 70 comme le spécialiste provincial de la production d'asperge. Il a formé au fil des ans une foule d'agronomes, de technologues et de producteurs. Il a été responsable de l'atelier asperge du comité

légume du CRAAQ et à ce titre a coordonné la dernière édition du guide de production asperge paru en 2003.

Pour lui, le travail avec les producteurs est un plaisir sans cesse renouvelé et il reporte la date de sa retraite d'une année à l'autre.

Parce qu'il a incarné depuis plus de 40 ans l'image du spécialiste terrain au service rapproché des producteurs, l'Association des Technologues en Agroalimentaire du Québec décerne le Mérite Technologique Agroalimentaire 2008 à Monsieur Jean-Guy Tessier.

*Le mérite Technologique Agroalimentaire vise à reconnaître le travail exceptionnel et/ou des actions effectuées par des technologues ayant contribué à l'évolution de l'agroalimentaire, à la promotion de la profession du technologue agroalimentaire et de façon générale, à l'évolution de notre société.*

*Toutes nos félicitations à Jean-Guy Tessier pour cet honneur amplement mérité.*



***Appuyer l'Association,  
c'est reconnaître les compétences de ses membres***

## 5. Invitation pour la défense de votre profession

### ATTENTION - IMPORTANT - INVITATION

#### VOTRE ASSOCIATION VOUS INVITE!

À tous les diplômés, détenteurs d'un DEC en agriculture, de l'ITA, campus Saint-Hyacinthe et La Pocatière et des autres collègues d'enseignement en agroalimentaire.

Vous êtes convoqués par l'ATA, à une importante réunion d'information et de concertation portant sur la défense de notre profession et sur l'avenir que nous souhaitons tous pour les technologues en agroalimentaire:

**Mardi le 29 avril 2008 à 18h 30** - Salle auditorium de l'ITA, campus St-Hyacinthe  
**Jeudi le 1<sup>er</sup> mai 2008 à 18h 30** - Salle auditorium de l'ITA, campus La Pocatière

SVP, confirmez votre présence à l'ATA :  
Courriel : france.bonin@cgocable.ca ou Télécopie : 450 797-1057

**LES TECHNOLOGUES «Une valeur sûre, inestimable et irremplaçable»**

## Votre conseil d'administration de l'ATA - 2007-2008

Sylvain Biron, T.P., Président  
Directeur régional, Valacta  
Tél.: 819 373-9934, Téléc.: 819 373-8467

Patrick Sullivan, T.P., administrateur  
Professeur ITA, Campus St-Hyacinthe  
Tél. : 450 778-6504 p. 349

Sandra Dagenais, T.P., 1<sup>er</sup> V.-P.  
Directrice générale, La Coop St-Denis  
Tél.: 450 787-3023

Daniel Fréchette, T.P., administrateur  
Expert-conseil senior, La Coop Excel  
Tél. : 450 469-4048

Gaston Doré, T.P., 2<sup>e</sup> V.-P.  
Directeur général  
La Meunerie Avicole Régionale Ltée  
Tél.: 418 247-3901

Isabelle Foisy, T.P., administrateur  
Représentante prod. avicole, La Coop Comax  
Tél. : 450 773-2551

Vincent Giasson, T.P., Secrétaire / trésorier  
Directeur agricole, Spécialités Lassonde et A.  
Lassonde inc.  
Filiales d'industries Lassonde  
Tél.: 450 347-5863

Johanne Malouin, T.P., administrateur  
Gérante des ventes prod. laitière, La Coop Comax  
Tél. : 450 799-3211 poste 646

**Au besoin,  
n'hésitez pas à les contacter.**

### Vous aimeriez nous joindre?

Association des Technologues en Agroalimentaire inc.  
**Mme France Bonin**  
890, Rang Bas de la Rivière, St-Damase (Québec) J0H 1J0  
Téléphone : 450 797-1056 Télécopieur: 450 797-1057  
[france.bonin@cgocable.ca](mailto:france.bonin@cgocable.ca)



**Rédacteur en chef de la revue Le technologue agroalimentaire: Gaston Doré, T.P.**  
**Mise en page par France Bonin**